

LE MAGAZINE FGTB POUR LA COIFFURE,
LES SOINS DE BEAUTÉ ET LE FITNESS

ROUGE INTENSE

ÉDITION 02
HIVER 2014

Vous êtes magnifique !

FGTB
Coiffure, soins de beauté et fitness
Ensemble, on est plus fort

*TRAVAIL À TEMPS PARTIEL :
QUELLES CONSÉQUENCES ?*

**UN BON
COIFFEUR ?
UN COIFFEUR EN
PLEINE FORME !**

**COIFFEUR D'ICI
ET D'AILLEURS**

Tendances au Japon

FGTB

Coiffure, soins de beauté et fitness
Ensemble, on est plus fort

EDITO	2
UN BON COIFFEUR ? UN COIFFEUR EN PLEINE FORME !	4
COIFFEUSE À L'HONNEUR	7
TRAVAIL À TEMPS PARTIEL : QUELLES CONSÉQUENCES ?	8
VOTRE SYNDICAT COUPE LES CHEVEUX EN QUATRE	10
COIFFEUR D'ICI ET D'AILLEURS	11
LE TRAVAIL DOMINICAL, VOUS EN PENSEZ QUOI ?	12
TEST	14
CONCOURS	15



ROUGE INTENSE



La Centrale Générale de la FGTB se bat pour des coiffeurs, des professionnels de la remise en forme et des soins de beauté en pleine santé. Et avec Rouge Intense, nous voulons - en marge de nos autres publications - vous informer, vous inspirer et vous sensibiliser. Parce qu'un bon travailleur est avant tout un travailleur en bonne santé. C'est d'ailleurs le thème central de cette deuxième édition de Rouge Intense.

Notre syndicat vous informe sur les mesures préventives à prendre afin d'éviter les problèmes de santé et vous donne aussi des conseils pour trouver des solutions. Nous passons aussi en revue vos droits en tant que travailleur à temps partiel. Enfin, nous nous envolerons pour l'Asie afin d'y dénicher les dernières tendances en matière de coiffures. Et surtout, n'oubliez pas de participer à notre concours qui vous permettra peut-être de remporter un petit week-end !

Défendre, représenter et soutenir ses affiliés. Voilà les principaux objectifs de la Centrale Générale de la FGTB. Elle se bat aussi pour obtenir des améliorations au niveau de la législation et permettre un équilibre entre la vie professionnelle et privée.

Sans jamais oublier qu'un bon coiffeur est avant tout un coiffeur en bonne santé.



UN BON COIFFEUR ? UN COIFFEUR EN PLEINE FORME !

Inutile de prendre trop de risques lorsque vous travaillez. Ce body scan vous donne un aperçu clair des risques liés au métier de coiffeur mais aussi des solutions pour éviter bon nombre d'ennuis.



MAINS

Les irritations de la peau et les allergies, notamment de l'eczéma, apparaissent suite à l'utilisation de substances nocives. Les petits mouvements répétitifs et constants peuvent provoquer des douleurs aux poignets et aux mains.



CONSEILS!

- Hypersensibilité ou allergie à un ingrédient en particulier ? Avant d'utiliser des produits, consultez la liste des ingrédients qui les composent.
- Soignez et protégez vos mains en les enduisant d'une crème protectrice après vous être lavé les mains, après chaque coupe de cheveux, durant vos pauses et en fin de journée de travail.
- Lavez-vous les mains avec un savon au pH neutre, rincez-les et séchez-les bien avec une serviette propre et sèche.
- Ne travaillez jamais plus de 30 minutes par jour avec les mains mouillées et changez régulièrement de tâche.
- Porter des bijoux augmente le risque d'eczéma. Donc, ne portez pas de bijoux aux mains, doigts et poignets durant le travail.
- Utilisez une paire de ciseaux et du matériel sans nickel. Désinfectez votre équipement régulièrement.
- Portez des gants jetables (sans latex!) qui protègent également vos avant-bras lors des colorations, des balayages, des décolorations, des soins, des permanentes, des shampooings et durant la désinfection des outils et le nettoyage du salon.
- Ne mélangez jamais les produits, à moins qu'un mélange spécifié par le fabricant ne soit recommandé. Et dans ce cas, mélangez toujours suivant l'ordre et les proportions spécifiés.
- Utilisez du matériel ergonomique (ciseaux, sèche-cheveux, brosses, ...).
- Étirez et détendez régulièrement vos mains, doigts et poignets et faites des pauses fréquentes.

MENTAL

Les risques de problèmes psychosociaux sont nombreux et ils sont souvent accompagnés de symptômes physiques. La détresse émotionnelle, la démotivation, la perte d'engagement, la dépression, le burn-out, l'épuisement, le stress, le manque d'autonomie ou de variété sont autant de signaux d'alarme.



CONSEILS!

- Posez des questions si quelque chose n'est pas clair.
- Détendez-vous régulièrement.
- N'en demandez pas trop, ni de vous-même ni d'autrui.
- Parlez des éventuels tracas ou problèmes avec vos collègues ou un proche.
- Demandez de l'aide à temps et adressez-vous aussi à votre syndicat!

ONGLES

(mains + pieds)



Mycose des ongles : l'ongle s'épaissit, devient blanc-jaune et friable, se déforme et peut se diviser. L'infection est favorisée par l'utilisation de trop de savon ou si la peau reste humide trop longtemps. La main du coiffeur (sinus pilonidal): des poils pénètrent dans la peau, principalement entre les doigts et causent une inflammation.

CONSEILS!

- Évitez l'utilisation excessive de savon.
- Séchez vos mains soigneusement.
- Soignez toutes les petites infections de la peau.
- Traitez vos ongles endommagés.
- Soutenez la croissance des ongles affaiblis.



NEZ + BOUCHE

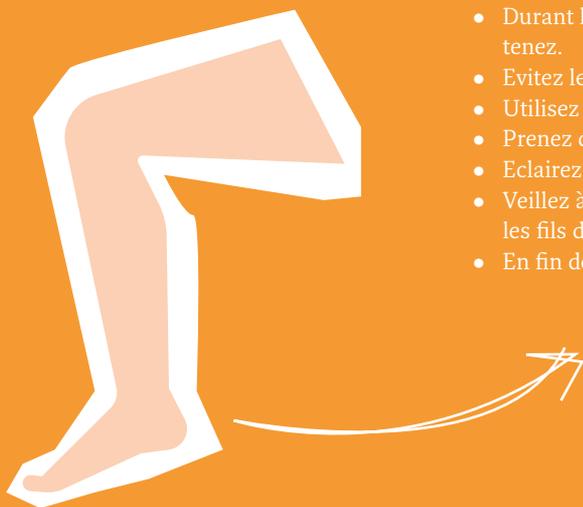
Irritation du nez et des voies respiratoires, symptômes allergiques, asthme dû à l'inhalation de polluants atmosphériques dont les sprays, les colorants ou encore l'ingestion de substances dangereuses.

CONSEILS!

- Préparez les produits de soin dans un endroit bien aéré, de préférence sous un assainisseur d'air.
- Aérez suffisamment le lieu de travail.
- Évitez autant que possible les produits en spray.
- Si les sprays sont inévitables, choisissez-les sans gaz de propulsion et sans parfum.
- Ne mangez et ne buvez pas dans les zones de travail.
- Lavez-vous les mains soigneusement et fréquemment.

JAMBES + PIEDS

Douleurs et fatigue dues à une position debout prolongée. Glissades et chutes.



CONSEILS!

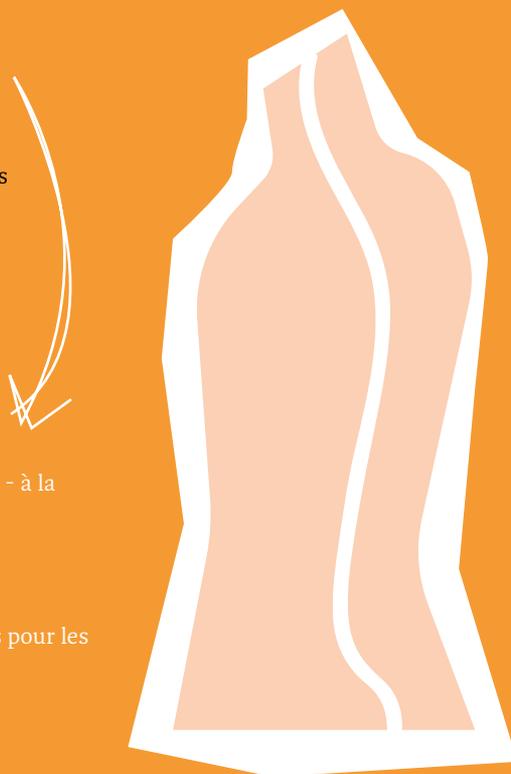
- Évitez les talons hauts, portez des chaussures fermées avec semelles antidérapantes et éventuellement des semelles orthopédiques.
- Alternez la position assise et debout durant le travail.
- Marchez de temps en temps.
- Durant les soins, changez régulièrement la jambe sur laquelle vous vous tenez.
- Évitez les vêtements trop serrés.
- Utilisez un tabouret.
- Prenez des pauses fréquentes.
- Eclaircissez bien votre espace de travail.
- Veillez à une zone de passage libre : mettez les chariots sur le côté, rangez les fils du matériel et ramassez les cheveux coupés tombés au sol.
- En fin de journée, surélevez vos jambes.

DOS + NUQUE + EPAULES

Troubles musculo-squelettiques, ou TMS : douleurs, démangeaisons, crampes et raideurs dues aux vibrations du matériel, aux postures fatigantes et aux mouvements répétitifs des mains et des bras.

CONSEILS!

- Inclinez votre bassin.
- Placez vos épaules vers l'arrière.
- Serrez vos muscles abdominaux.
- Évitez le dos rond (penché en avant) ou creux (penché en arrière).
- Réglez la hauteur de votre siège, tabouret, chaise - et celle de votre client - à la bonne hauteur.
- Positionnez-vous face au client pour ne pas avoir à vous contorsionner.
- Changez régulièrement de tâche.
- Gardez vos coudes le plus bas possible.
- Travaillez le moins possible plus haut que vos épaules et baissez les bras pour les reposer de temps en temps.
- Évitez les rotations et flexions répétées des poignets.
- Utilisez du matériel ergonomique (ciseaux, sèche-cheveux, brosses, ...).
- Gardez votre matériel à proximité (chariot).



CONSEILS!

Vous pouvez déjà entreprendre à titre individuel de nombreuses démarches pour réduire au maximum les risques liés à votre santé. Mais votre employeur doit lui aussi assumer ses responsabilités. C'est pour cette raison que le 25 janvier 2012, la FGTB a conclu une convention collective de travail (CCT) obligeant les employeurs à prendre des mesures préventives et à mettre à disposition des équipements de protection individuelle (comme des gants par exemple).

N'hésitez pas à contacter votre bureau syndical local si vous avez des questions à ce propos ou si vous estimez que votre employeur ne répond pas totalement à ses obligations.

DOMINIQUE, UNE COIFFEUSE PAS COMME LES AUTRES



DOMINIQUE, IL Y A LONGTEMPS QUE VOUS ÊTES INSTALLÉE ICI, DANS LE HALL DE L'HÔPITAL ?

Dominique : En fait, je ne suis installée ici que depuis 5 ans. Mais je suis dans le secteur de la coiffure depuis bien plus longtemps. Même si au départ, mes parents étaient contre cette idée. Ils me prédestinaient plutôt au métier d'infirmière, mais ma passion a été plus forte et je suis malgré tout devenue coiffeuse. Heureusement d'ailleurs, parce que c'est grâce à la coiffure que j'ai rencontré mon époux. Nous étions tous deux formateurs dans une école de coiffure.

UN PARCOURS ATYPIQUE DONC... MAIS COMMENT VOUS EST VENUE L'IDÉE D'INSTALLER UN SALON DE COIFFURE ICI ?

Au départ, mon époux et moi avons repris l'entreprise familiale à Marchiennes-au-Pont, mais avec le déclin économique de la région, il a bien fallu se réorienter. C'est ce que nous avons fait en nous associant avec le groupe français Hair Coif. Par la suite, nous avons rencontré une personne qui recherchait des coiffeurs pour maisons de repos. Et de fil en aiguille, nous nous sommes faits un nom dans le milieu paramédical et c'est ainsi que nous sommes arrivés à l'hôpital Vésale.

C'est dans la région de Charleroi que nous avons rencontré Dominique du Chastel, une coiffeuse pas comme les autres. Sa particularité ? Son salon est installé dans le hall de l'hôpital Vésale de Charleroi. Parmi ses clients, il y a aussi bien des personnes extérieures à l'hôpital que des patients qui viennent se faire bichonner ou remonter le moral dans son salon.

Lorsqu'on arrive dans le salon de Dominique, dans le hall de l'hôpital, on est surpris de voir que c'est un véritable salon de coiffure. Et pour cause : le salon est ouvert à tous, patients, clients extérieurs, famille, personnel médical. Il est d'ailleurs fréquent que d'anciens patients reviennent par la suite ce qui représente pour Dominique une grande satisfaction.

Mais il est clair qu'en nous installant ici, nous répondions à une véritable demande.

VOTRE CLIENTÈLE EST VARIÉE PUISQU'IL Y A AUSSI BIEN DES PATIENTS QUE LE PERSONNEL MÉDICAL OU MÊME DES PERSONNES QUI N'ONT RIEN À VOIR AVEC L'HÔPITAL. CELA DEMANDE-T-IL UNE APPROCHE DIFFÉRENTE ?

Certainement. En tant que coiffeuse dans un hôpital, nous devons vraiment nous adapter aux clients, même si au final, ils viennent tous pour se faire bichonner. Mais dans un salon comme celui-ci, on voit défiler tous les milieux sociaux, du ministre au sans-abri. Et nous, nous devons nous adapter, nous sommes des caméléons. Mais à part cela, il y a aussi le cas personnel de chacun. Les personnes âgées qui ont du mal à se déplacer doivent être abordées d'une certaine manière, quant aux patients en chimio, il faut une approche prudente et beaucoup d'écoute. Nous disposons aussi de matériel adapté pour le lavage des cheveux des personnes en fauteuil roulant.

ON IMAGINE QUE LES PATIENTS EN CHIMIO DEMANDENT PLUS DE PRÉCAUTIONS. COMMENT VOUS-Y PRENEZ-VOUS ?

Tout d'abord, il y a une cabine isolée, spécialement destinée aux essais de prothèses capillaires. Les clientes viennent, font des essais, soit sur ce que nous avons en stock, soit nous prenons les mesures pour commander. Quand les patientes achètent une prothèse capillaire, nous faisons beaucoup plus que simplement vendre un produit. Nous les suivons tout au long de la chimio. Mais il est clair que pour nous aussi, d'un point de vue émotionnel, nous devons garder une certaine distance par rapport aux patientes.

CELA DEMANDE UNE FORMATION PARTICULIÈRE ?

Je coache moi-même mes collaborateurs. Mais il est vrai que beaucoup de choses s'apprennent sur le terrain. Et puis, nous avons aussi beaucoup de contacts avec le personnel soignant lorsque nous allons prendre les patients. Ils nous donnent certaines informations. On peut vraiment dire que nous sommes en symbiose avec le personnel soignant, tout en gardant notre place, bien entendu.

Merci Dominique pour cet entretien !

TEMPS PARTIEL

QUELLES CONSEQUENCES?

CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE REDUIRE SON TEMPS DE TRAVAIL



SITUATION 1 VOUS ÉTIEZ SANS EMPLOI AVANT DE TRAVAILLER À TEMPS PARTIEL.

Assurez-vous d'être affilié au service chômage de la FGTB sous le statut "**Temps partiel avec conservation des droits**". C'est le seul moyen de conserver vos droits aux allocations de chômage complètes si, plus tard, vous redevenez chômeur et pour vous consolider un droit à une pension complète pour les heures durant lesquelles vous n'avez pas pu travailler.



SITUATION 2 VOUS TRAVAILLEZ À TEMPS PLEIN, MAIS SOUHAITEZ TRAVAILLER MOINS.

Utilisez d'abord votre droit aux congés thématiques (congé parental, congé pour soins palliatifs, congé pour soins à apporter à un membre du ménage gravement malade) et le **crédit temps**. Si vous n'utilisez pas ces avantages et que vous travaillez «**volontairement à temps partiel**» (= moins d'heures que les heures normales de travail - soit moins de 38 heures par semaine), vous devrez faire face à des effets négatifs importants si vous retombez au chômage, si vous tombez malade et au moment de prendre votre retraite.



De plus en plus de gens travaillent à temps partiel. Parfois par choix, mais malheureusement trop souvent, c'est parce qu'ils n'ont pas d'alternative. Dans votre secteur, vous travaillez à temps partiel dès que vous travaillez moins de 38 heures par semaine. Vous pouvez toutefois opter pour un crédit temps, avec ou sans motif, ou des congés thématiques comme le congé parental. Le travail à temps partiel affecte bien plus que votre salaire. Soulignons quelques conséquences importantes du travail à temps partiel :

POUVOIR D'ACHAT RÉDUIT

Vous recevez un salaire inférieur, moins de vacances, moins de congés payés et votre prime de fin d'année est réduite également.

Le saviez-vous?

Vous avez droit à un complément de salaire à partir de

- > La quatrième heure de travail supplémentaire si vous avez un contrat de moins de 19 heures.
- > La septième heure de travail supplémentaire si vous avez un contrat d'au moins 19 heures.

CONGÉ D'ANCIENNETÉ

Si vous travaillez moins d'heures, le nombre de jours de congé d'ancienneté diminue.

PENSION

Votre pension est calculée sur base des salaires perçus par année travaillée. Certaines périodes où vous ne travaillez pas ou moins peuvent être assimilées à des années de travail et compter pour votre retraite. Actuellement, la pension n'est calculée sur base de votre salaire à temps partiel que si ce régime de travail est «volontaire» (voir le cas 2). Pour

tous les autres types de temps partiel, la pension est calculée sur la base de leur ancien salaire à temps plein.

CHÔMAGE

Au régime à temps plein, vous avez droit au chômage complet si vous perdez votre emploi. Dans un autre système, votre chômage variera selon le type de travailleur à temps partiel que vous êtes (voir situation 1 et 2).

Le saviez-vous?

Vous ne pouvez pas travailler moins d'un tiers d'un emploi à temps plein au risque de perdre votre droit aux allocations de chômage complet si vous redevenez chômeur.

PRÉPENSION (RCC)

Pour entrer dans un système de RCC vous devez démontrer que vous avez travaillé un certain nombre d'années.

Les périodes de travail à temps partiel ne valent un temps plein que pour un certain nombre d'années de carrière.

Conséquence: si vous travaillez à temps partiel, il est plus difficile de remplir les conditions nécessaires pour profiter de la prépension.

ASSURANCE MALADIE

Votre employeur doit déduire un montant de votre salaire pour payer l'assurance maladie auprès de la mutualité. Si vous travaillez à temps partiel, il se peut que votre salaire soit trop bas et qu'il ne permette pas d'y prélever assez de cotisations. Vous devrez alors payer de votre poche la cotisation complémentaire pour la mutualité.

Si vous tombez malade, le montant de l'indemnité maladie sera également réduit. Il n'y a que dans le cas des congés thématiques que les indemnités de maladie sont calculées sur base d'un salaire à temps plein.

PROMOTION ET FORMATION

Les travailleurs à temps partiel sont moins susceptibles d'obtenir une promotion ou d'assister aux formations. Certaines catégories de travailleurs à temps partiel sont même exclues des congés éducatifs.

DÉMISSION

Si vous devez effectuer un préavis, la durée de celui-ci sera calculée comme si vous étiez un travailleur à temps plein.

Si votre employeur vous verse une indemnité de rupture, il y a différentes méthodes de calcul.

CONSEIL !

Il s'agit d'une matière complexe qui change fréquemment, en particulier avec un nouveau gouvernement. Informez-vous donc toujours avant de signer pour un emploi à temps partiel.

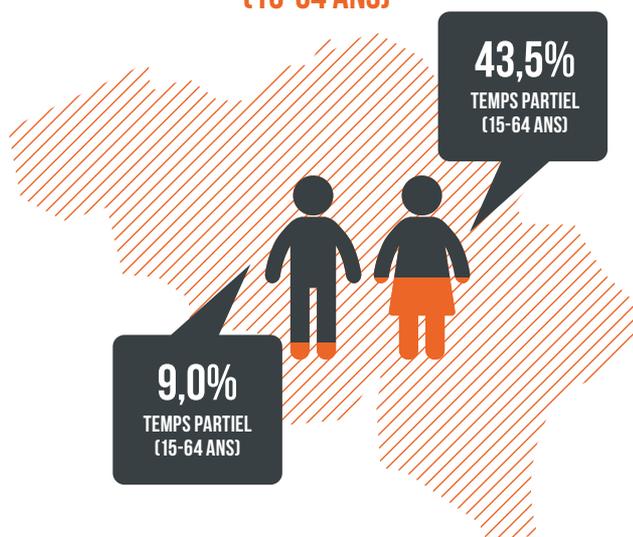
Le personnel de la FGTB est prêt à vous conseiller et vous aider. Vous trouverez nos coordonnées www.fgtb.be/web/guest/regionales-fgtb

QUELQUES CHIFFRES *

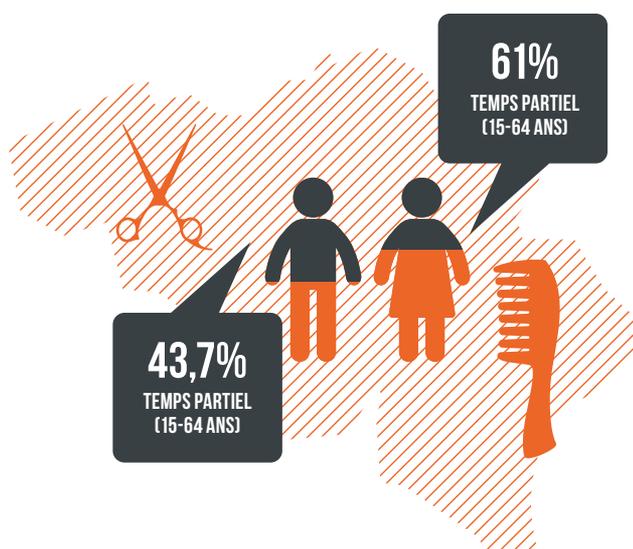
LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL INVOLONTAIRE (15-64 ANS)

Seulement 10% ne souhaite pas travailler à temps plein. 9,3% dit ne pas trouver de travail à temps plein. En outre, 13,6% déclare que le travail souhaité n'est proposé qu'à temps partiel.

PART DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL CHEZ LES TRAVAILLEURS (15-64 ANS)



TRAVAIL À TEMPS PARTIEL DANS LE SECTEUR DE LA COIFFURE, DE LA REMISE EN FORME ET DES SOINS DE BEAUTÉ



* Source: SPF Economie - Direction générale Statistiques et Informations économiques - EAK, Eurostat, EFT (Édition WSE / Département WSE), chiffres de 2012.



VOTRE SYNDICAT COUPE LES CHEVEUX EN QUATRE

Il est vrai que votre secteur est en constante évolution: les saisons se succèdent rapidement, les tendances évoluent tout comme les différentes techniques utilisées. Mais en coulisse aussi, les choses changent. Saviez-vous que votre salaire et vos conditions de travail sont négociées régulièrement?

VOTRE SALAIRE

Vous devez savoir qu'il n'y a pas si longtemps, un emploi dans le secteur de la coiffure était l'un des plus mal payés de Belgique. C'était inacceptable ! Par conséquent, nous avons concentré nos efforts sur le renforcement de votre pouvoir d'achat. Nous avons acquis les augmentations salariales suivantes :

- coiffure: +3 € par heure (2013-2015)
- soins de beauté: +10 % (2013-2015)
- fitness: +10 % (2014-2017)

VOTRE FORMATION

Ce n'est pas tout. En tant que syndicat, la formation permanente est un sujet qui nous tient à cœur. Pour cette raison, nous soutenons activement les centres Coach. Vous pouvez ainsi vous rendre dans l'un des cinq centres de formation ultra-modernes, répartis dans toute la Belgique. Il existe des programmes innovants organisés à des prix démocratiques. Plus d'infos sont disponibles sur www.coachbelgium.be.

Vous avez droit à au moins 16h de formations professionnelles et / ou techniques par année civile!

VOTRE SANTÉ

Ne perdons pas de vue le plus important: votre santé au travail. En raison de l'utilisation de substances nocives et de mauvaises habitudes, votre secteur n'est pas considéré comme le plus sain. Pour le syndicat, c'est une bataille de longue haleine et qui n'en finit pas. Parfois, il suffit de prendre des mesures de prévention simples et de mettre à disposition des équipements de protection individuelle pour éviter pas mal de problèmes. Il suffit d'être informé.

Vous avez droit à une subvention de 20 € par an pour couvrir les coûts d'une visite chez le dermatologue. Le formulaire de demande peut être téléchargé sur notre site www.accg.be.

VOS DROITS

Notre plus grande préoccupation en tant que syndicat est de vous savoir bien informé quant à vos droits. Parce qu'un coiffeur averti en vaut deux, et si possible avant que les problèmes ne se posent. Trop souvent, vous venez à nous quand il est trop tard et que la relation entre vous et votre employeur a déjà fort souffert. Alors qu'avec des informations correctes, claires et précises sur vos droits et obligations, vous pouvez éviter beaucoup de problèmes.

Par conséquent : en cas de doute, n'hésitez pas à vous adresser au bureau local de la FGTB. Ensemble, nous trouverons une solution.

JAPON (^ _ ^)

Qui dit looks et coiffures excentriques pense immédiatement au Japon, le pays des cultures alternatives. Parmi les jeunes, l'envie de se démarquer et de développer une identité propre, unique, est de plus en plus présente. Et cela se reflète aussi par un style vestimentaire et une coupe de cheveux excentrique.

Quelles sont les tendances ? Quelles coupes sont les plus représentatives ? Laissez-vous inspirer et peut-être couperez-vous bientôt la nouvelle tendance en Belgique !



GYARUO (H) ET GYARU (F)

La tendance vient des 'escort boy', ces hommes qui font fortune en tenant compagnie aux dames. On l'appelle aussi le look Rod Stewart, souvent teint en blond sale et combiné avec une peau sombre et un style vestimentaire rock 'n' roll

VISUAL KEI

Le style Visual Kei serait issu de la scène musicale au début des années 80, lors de l'émergence de groupes vêtus de tenues extravagantes et dont les coiffures étaient inspirées de la mouvance Glam Rock. Imaginez un style rock 'n' roll avec un accent coloré (rose, blond, bleu, rouge, ...) et des costumes flamboyants entre lolita et gothique.

DECORA

Ce style trouve ses origines dans les années 90 et au début des années 2000 et a été décrit pour la première fois dans le magazine de mode japonais FRUITS.

Le cheveu est généralement teint en blond, bleu ou marron et se porte en queue de cheval avec un maximum d'accessoires ludiques, enfantins et colorés.



SAVIEZ-VOUS QUE ...

EN THAÏLANDE

Il n'est pas rare que lors d'une coupe de cheveux, vos oreilles soit également nettoyées du cérumen? Vous profitez aussi souvent d'un massage de la nuque, des épaules et bien sûr du cuir chevelu.

La plupart des coiffeurs sont fermés le mercredi? Il y aurait 3 raisons à cela :

1. Le roi se ferait couper les cheveux le mercredi. Il n'est donc pas approprié pour le commun des mortels de se faire couper les cheveux ce jour-là.
2. Le mercredi est aussi le jour des cultures, soit le jour où tout pousse - et les cheveux également.
3. Une dernière explication: les moines se font raser la tête le mercredi car c'est le jour de la naissance de Bouddha. Les coiffeurs se rendent donc au temple le mercredi et doivent fermer leur salon.

OUVERT
dimanches

ET VOUS, LE TRAVAIL DOMINICAL, VOUS EN PENSEZ QUOI ?

C'est la question que nous avons posée à nos affiliées et affiliés du secteur de la coiffure, des soins de beauté et du fitness via une enquête réalisée cet été. Même si celle-ci n'a pas de prétention scientifique, elle nous permet malgré tout de dégager des tendances. Ainsi, elle met clairement en évidence que la majorité des travailleurs du secteur est contre le travail dominical.

Dans le secteur de la coiffure, il est en principe interdit de travailler le dimanche. Mais comme dans d'autres secteurs, il existe un certain nombre d'exceptions qui permettent le travail dominical et les jours fériés, moyennant le paiement d'un supplément de 50 % du salaire brut et des indemnités.

QUI PEUT TRAVAILLER LE DIMANCHE ?

Si le lieu de travail est considéré comme une station balnéaire, thermale ou touristique, le travail est autorisé le week-end entre le 1er mai et le 30 septembre et pendant les vacances de Noël et de Pâques. En dehors de ces périodes, le travail est autorisé pour un maximum treize dimanches par an.

Par exemple lorsqu'il y a un afflux de touristes ou un événement tel qu'un salon, une exposition ou encore une foire annuelle.

Signalons encore que dans le secteur du fitness, les règles sont différentes puisque le travail est autorisé les dimanches et les jours fériés. Toutefois, le travailleur a droit à 12 dimanches libres par an.

L'ENQUÊTE

Ça, c'est la législation, revenons à présent à notre enquête. Elle nous apprend notamment que près de 28 % des personnes qui ont répondu travaillent parfois le dimanche et seulement la moitié

reçoit un sursalaire pour ce travail dominical. Si vous êtes dans ce cas, nous ne pouvons que vous conseiller de vous renseigner auprès de votre section locale de la Centrale Générale de la FGTB.

Autre résultat marquant : plus de 80 % des répondants se déclare contre le travail dominical. Par contre, si on regarde les réponses données par ceux qui ne travaillent jamais le dimanche, on constate qu'ils sont près de 90 % à être contre le travail le dimanche. Tandis que pour ceux qui travaillent déjà occasionnellement le dimanche, le score est partagé à 50 % en faveur du travail dominical et 50 % contre.

Notre enquête était accompagnée d'un concours. Les gagnantes sont Tatiana Cucinot et Carine Lapauw. Elles remportent chacune un week-end pour deux dans l'un de nos domaines de vacances Floreal.



28% *travaillent parfois le dimanche*



1/2

Seulement la moitié obtient un complément de salaire

80%

n'est pas satisfait du travail dominical



SAVIEZ-VOUS QUE ... EN BELGIQUE

VOUS AVEZ DROIT À 48 HEURES CONSÉCUTIVES DE REPOS PAR SEMAINE.

Dans certains cas, votre employeur peut y déroger, mais il reste obligatoire de bénéficier de 48 heures de repos consécutives au moins dix week-ends par an. Comme le travail du dimanche est en principe interdit (pour les exceptions, consultez le dépliant "L'information au peigne fin"), les salons belges sont donc généralement fermés le dimanche et le lundi.

ARRIVEZ-VOUS À CONCILIER VOTRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE ?

Et comment? Découvrez quel type de personne vous êtes, au travail et en privé.

1

IL Y A FOULE DANS LE SALON ET IL SEMBLE DÉJÀ CLAIR QUE VOUS NE SEREZ PAS CHEZ VOUS À L'HEURE. VOUS...

- continuez à travailler. Peu importe quand vous arriverez à la maison. (2 points)
- travaillez plus rapidement pour arriver à partir le plus vite possible. (4 points)

2

VOS COLLÈGUES PRÉVOIENT UNE SORTIE APRÈS LE BOULOT. VOUS...

- laissez vos collègues décider de l'heure et du lieu. Vous verrez après le travail si vous les accompagnez ou pas. (2 points)
- veillez à savoir exactement où et quand le rendez-vous est fixé afin de prendre les dispositions nécessaires à la maison (garde d'enfants). (4 points)

3

UN(E) DE VOS CLIENT(E)S RÉGULIER(E)S ENTRE DANS LE SALON. VOUS...

- laissez tout tomber, vous l'accueillez et entamez une conversation enthousiaste. (1 point)
- êtes occupé à un autre client, vous vous saluez de loin mais laissez un(e) collègue l'accueillir. Vous discuterez tantôt. (3 points)

4

VOTRE FILS/FILLE SE LEVE AVEC DE LA FIÈVRE ET NE PEUT PAS ALLER À LA CRÈCHE / À L'ÉCOLE. VOUS...

- prenez votre enfant avec vous au travail et passez toute la matinée stressé(e) à chercher une alternative. (1 point)
- consultez vos numéros des "bons plans en urgences" et trouvez rapidement quelqu'un pour garder votre enfant. (3 points)

5

C'EST L'ANNIVERSAIRE D'UN(E) COLLÈGUE. VOUS...

- passez en vitesse par un magasin à midi pour lui trouver des fleurs ou un petit cadeau. (2 points)
- vous levez aux aurores pour préparer un gâteau et décorer le salon. (4 points)

RÉSULTAT: VOUS...



ENTRE 8 ET 11 POINTS: NE FAITES PAS LA DIFFÉRENCE

VOS CLIENTS SONT VOS MEILLEURS AMIS ET VOS COLLÈGUES SONT VOTRE FAMILLE. VOUS FAITES LES COURSES PENDANT LA PAUSE DE MIDI, RÉGLEZ VOTRE RENDEZ-VOUS CHEZ LE MÉDECIN ENTRE DEUX SOINS ET VOUS PRENEZ LES ENFANTS AU TRAVAIL SI NÉCESSAIRE. VOUS PRENEZ LA VIE - PROFESSIONNELLE OU PRIVÉE - COMME ELLE VIENT.



ENTRE 12 ET 15 POINTS: GARDEZ UNE STRUCTURE ÉQUILIBRÉE

TRAVAIL ET VIE PRIVÉE SONT DEUX CHOSES DIFFÉRENTES. AVEC LES CLIENTS ET LES COLLÈGUES, VOUS ÊTES DISPONIBLE, SYMPATHIQUE, SPONTANÉE, ET VOUS APPRÉCIEZ UNE BONNE CONVERSATION. MAIS LES CHOSES IMPORTANTES ET LES VRAIS SECRETS SONT RÉSERVÉS À VOS MEILLEURS AMIS.



ENTRE 16 ET 18 POINTS: ÊTES MINUTIEUSEMENT PERFECTIONNISTE

ET CELA SE REFLÈTE DANS LA FAÇON DONT VOUS PRÉVOYEZ TOUT. AU TRAVAIL, VOUS SAVEZ EXACTEMENT QUI VIENT QUAND, POURQUOI ET QUEL EST LE SOIN APPROPRIÉ. ET EN PLANIFIANT VOTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VOTRE VIE PERSONNELLE EN DÉTAIL, ELLES SONT CLAIREMENT SÉPARÉES.



CONCOURS

Gagnez un petit week-end ! Avec votre amoureux/se, un(e) ami, votre mère... Car un coiffeur en bonne santé, c'est aussi un coiffeur bien reposé !

Avec ce bon Bongo, prenez le temps de prendre soin de vous ! Répondez à la question concours avant le 31 décembre 2014 sur www.accg.be ou en scannant le code QR ci-dessous pour tenter de remporter l'un des trois bons mis en jeu ! Bonne chance !

POURQUOI LES SALONS BELGES SONT-ILS GÉNÉRALEMENT FERMÉS LE DIMANCHE ET LE LUNDI ?

LE TIRAGE AU SORT AURA LIEU EN JANVIER 2015.
LES GAGNANTS SERONT AVERTIS PERSONNELLEMENT.



VOUS POUVEZ PARTICIPER VIA LE SITE INTERNET WWW.ACCG.BE EN NAVIGANT DANS L'ONGLET SECTEUR, ET LA RUBRIQUE COIFFEURS

EN BREF

LES SALAIRES MINIMUMS DU SECTEUR ONT ÉTÉ AUGMENTÉS AU 1^{ER} OCTOBRE, 2014

- Pour les coiffeurs: + 0,5 € / heure (catégorie II)
ou + 0,75 € / heure (catégories III, IV et V)
- Pour les soins de beauté: + 2,5%

TÉLÉCHARGEZ TOUTES
LES PUBLICATIONS SUR
WWW.ACCG.BE



Scannez-moi!



Des vacances pour tous



www.florealholidays.be

25% DE RÉDUCTION

SUR LE LOGEMENT POUR LES MEMBRES
DE LA CENTRALE GÉNÉRALE ET DE LA
CENTRALE TEXTILE-VÊTEMENT-DIAMANT


Floreal
Holidays

10% DE RÉDUCTION

SUR LE LOGEMENT POUR LES MEMBRES
DE LA FGTB

Demandez plus d'informations via info@florealgroup.be ou via 02 549 56 80